

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 18 juin 2015

Etaient présents :

- M. CALDAGUES, Adjoint au Maire d'arrondissement
- M. OURAHMOUNE, parent,
- Mme LE MOAL, parent
- Mme LE GUEN, Professeure des Ecoles
- Mme SAUREL, parent
- M.KHERCHOUCH, Responsable Educatif Ville
- M. SALMON, Directeur
- M. BAKOUCH, parent
- Mme ANGELIE, parent
- Mme MOREAU, parent
- Mme LE GUEN, Professeure des Ecoles
- Mme GRANDJEAN, BCD
- Mme DREYFUS, parent
- M. MAIGNANT, Professeur EPS Ville de PARIS
- Mme DUBAIL, animatrice
- Mme RIGAUT, Professeure des Ecoles
- M. JAVEY, Professeur des Ecoles
- M. BODRERO, Professeur des Ecoles
- Mme TANRET, Professeure des Ecoles
- Mme LAVANANT, parent
- Mme HELENE, Directrice à la prochaine rentrée

Le conseil débute à 18 heures et est présidé par M. SALMON.

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2014-2015
- Coopérative
- Préparation 2015-2016
- Travaux prévus dans l'école

Documents distribués :

- Situation des comptes de coopérative au jour du conseil
- Calendrier scolaire 2015-2016

Bilan de l'année 2014-2015

Le directeur annonce son départ de l'école et salue la présence de Mme HELENE, future directrice de l'école CAMBON à la rentrée 2015-2016. Pour aider à mieux connaître les caractéristiques de l'établissement, le directeur propose à chaque membre du conseil de présenter succinctement un point positif et un point d'amélioration dans le cadre du projet d'école.

Points positifs :

- Une école à taille humaine avec des équipes scolaires, périscolaires et techniques très impliquées et travaillant dans une ambiance sereine.
- Des projets nombreux et variés : Classe de nature, Classes à PARIS, Conseil de coopérative, Conseil d'Enfants (Mairie du 1^{er}), rallye Maths, etc.
- Accueil et accompagnement attentif des élèves depuis leur inscription jusqu'au collège où ils obtiennent de bons résultats.
- Un service d'étude et BCD très apprécié.
- Atelier d'échecs ouvert aux élèves depuis la maternelle.
- Une organisation des Rythmes scolaires harmonieuse, citée en référence.

- Une Mairie à l'écoute des besoins.
- Une démarche éducative fondée sur le dialogue et la confiance en la capacité de compréhension progressive des élèves (coopérative scolaire, résolution de conflits).
- Capacité à mobiliser les différents services médicaux, sociaux, mission prévention du commissariat selon les situations.

Points à améliorer:

- Les retards et les absences des enfants qui persistent malgré les nombreux rappels.
- Capacité d'attention et de concentration des jeunes élèves qui semble se dégrader.
- Travail d'équipe à renforcer dans le cadre du projet d'école.
- Renforcer la surveillance à l'interclasse.
- Cour de récréation très réduite malgré l'organisation du service de récréation.
- Manque d'adhésion de certains parents sur les valeurs collectives : rôle des parents élus à développer.
- Une école plus « sévère » à l'égard des élèves pour lesquels tout est souvent permis à la maison ?
- Diversité sociale de l'école non représentée au conseil d'école, en notant que l'élection des représentants de parents d'élèves 2015-2016 aura lieu le vendredi 9 octobre.

Préparation 2015-2016

Un poste d'enseignant a été supprimé au niveau élémentaire compte tenu de la baisse des effectifs : il « n'y a que 100 élèves » au niveau élémentaire. Une réouverture pourrait s'étudier à partir de 114. Les parents d'élèves élus ont été informés le 27 mai : le conseil d'école permet d'officialiser ces informations en évitant tout catastrophisme.

Le conseil des maîtres a adopté la structure suivante :

Nom de la classe	Enseignant	Niveaux	Effectif par niveau de la classe	Effectif de la classe
MS-GS	Mme LE GUEN	MS	14	27
		GS	13	
CP-CE1	Mme RIGAUT	CP	17	23
		CE1	6	
CE1-CE2	Mme TANRET	CE1	18	25
		CE2	7	
CE2-CM1	M. BODRERO	CE2	17	26
		CM1	9	
CM1-CM2	M. JAVEY	CM1	8	26
		CM2	18	

L'effectif présenté peut encore varier d'ici la rentrée de septembre.

Principe de répartition des élèves :

- Groupe d'élèves d'au moins 6 élèves par niveau
- Veiller à l'hétérogénéité (pas de regroupement d'élèves « forts » ou « faibles »)
- Equilibre garçons/filles si possible

Les classes à double niveau sont très courantes à Paris comme ailleurs. Elles ont l'intérêt de pouvoir « mélanger » les élèves d'une année sur l'autre et impliquent une nouvelle dynamique dans la conduite de classe.

Rappel du principe du service public : si les familles seront écoutées par les enseignants dans certaines situations, elles ne peuvent exiger une inscription dans telle ou telle classe.

Coopérative scolaire

Situation des comptes au 18/6/2015

2 227,59 €

RECETTES

7071	Achat Photos familles	2 321,00 €
75601	Participations volontaires des familles MS-GS	527,00 €
75602	Participations volontaires des familles CP	1 285,00 €
75603	Participations volontaires des familles CE1	350,00 €
75604	Participations volontaires des familles CE2	305,00 €
75605	Participations volontaires des familles CM1	393,00 €
75606	Participations volontaires des familles CM2	355,00 €

Recette photos : 706,80€

moyenne participation par élève : 23,64€

DEPENSES

6071	Photos dépenses	1 614,20 €
618101	Régie avance MS-GS	560,00 €
618102	Régie avance CP	851,00 €
618103	Régie avance CE1	450,00 €
618104	Régie avance CE2	620,00 €
618105	Régie avance CM1	600,00 €
618106	Régie avance CM2	150,00 €
618107	Coopérative générale	54,33 €
618108	Fête école (lots kermesse)	300,36 €

L'école a reçu de la part de la Ville de PARIS un deuxième vidéoprojecteur : un projet coopératif pourrait prévoir l'achat et l'installation d'écrans pour vidéoprojecteur dans les classes, sachant que ce type de matériel est normalement à la charge de la municipalité.

Fête de l'école : Chaque famille a reçu une information sur l'organisation de la part des enseignants volontaires pour présenter un spectacle, dans le cadre de Vigipirate « alerte attentat » qui reste toujours actif. Accueil en 2 temps : 17h : MS-GS, CE1 et CE2 dans le préau puis à 18h : spectacles des CM1 et CM2. Les parents élus peuvent aider au bon déroulement des spectacles.

RAPPEL :

- **Les parents sont responsables de leur enfant avant et après le spectacle. Fin des spectacles avant 19h.**
- **Kermesse organisée le mardi après-midi à partir de 13h en compagnie des animateurs.**

Travaux pendant l'été

Le préau sera repeint. Le centre de loisirs sera déplacé : consulter les informations qui seront affichées à l'entrée de l'école.

Le président du conseil